

## ***Nouveau plan de circulation rue du Pont L'abbé.***

*Madame Monsieur*

*En concertation avec les riverains et suite à une réunion de quartier, le plan de circulation rue du Pont l'Abbé va être modifié à compter du 21 novembre 2016.*

*Il s'agit d'un test sur 3 mois qui interdit la circulation à hauteur du 12 rue du Pont l'Abbé jusqu'à la place de l'Abbé Jallet.*

*Cette modification a pour but de sécuriser le passage des piétons sur cette partie de la voie en canalisant dans un seul sens le transit des véhicules.*

*A l'issue de ce test, une évaluation sera conduite avec les riverains afin de déterminer l'opportunité ou pas de pérenniser cette modification.*

*Le Maire*

*Alain DELAGE*

